



GARANTIES	Plafonds de prise en charge	Assistance	Annulation	Multirisques
<p>Frais d'annulation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maladie grave, accident grave, décès de l'assuré, et des membres de sa famille jusqu'au second degré (y compris rechute, aggravation de maladie) - Complications de grossesse, - Maladies psychiques, mentales ou nerveuses avec hospitalisation supérieure à 4 jours, - Contre-indication et suite de vaccination - Licenciement économique, - Préjudice grave au domicile, à la résidence secondaire ou aux locaux professionnels, - Dommages graves au véhicule de l'Assuré, - Convocation à un examen de rattrapage (universitaire uniquement), - Convocation devant un tribunal en tant que juré d'assises, expert, ou en vue de l'adoption d'un enfant, - Détérioration ou perte du passeport - Retard de livraison du passeport - Refus de Visa non motivé par le consulat <p>Epidémies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température - Annulation pour cas contact déclaré 7 jours avant le départ. 	<p>Selon conditions du barème des frais d'annulation</p> <p>6 000€ Maxi /personne 40 000 €/événement</p> <p>Franchise : 30 €/personne</p>		✓	✓
<p>Bagages</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de détérioration, destruction ou vol <p>Dont objets de valeurs</p>	<p>800 €/personne 400 €</p> <p>Franchise : 40 €/dossier</p>			✓
<p>Responsabilité Civile vie privée</p> <p>Dommages corporels, matériels, immatériels</p> <p>Dont dommages matériels et immatériels consécutifs</p>	<p>4 500 000 € 450 000 €</p> <p>Franchise : 75 €/dossier</p>			✓
<p>Fermeture d'aéroport suite à catastrophes naturelles</p> <p>Frais de prolongation de séjour</p> <p>Préacheminement</p> <p>Frais de liaison</p>	<p>80 €/personne/jour, max 5 jours</p> <p>Franchise : 24 heures</p> <p>Maximum 100 €/personne</p> <p>Maximum 100 €/personne</p>			✓
<p>Interruption de séjour / activité</p> <p>Suite à rapatriement de l'assuré ou retour anticipé (<i>remboursement au prorata temporis</i>)</p>	<p>Maxi 1 500 €/personne 40 000 €/événement</p> <p>Franchise : 30 €/personne</p>			✓
<p>Rapatriement ou transport sanitaire</p>	<p>Frais réels</p>	✓		✓
<p>Frais médicaux hors du pays de résidence</p>	<p>75 000€ par personne et 150 000 € si pays de l'extension</p> <p>Franchise : 30 € /personne</p> <p>Franchise dentaire : 300 €</p>	✓		✓
<p>Frais médicaux Impatriés Schengen</p>	<p>35 000€ par personne pour 90 jours</p> <p>Franchise : 50€ / personne</p>			
<p>Autres garanties d'assistance</p>	<p>Voir tableau au verso</p>			

Les garanties d'Assistance

Rapatriement ou transport sanitaire dont épidémies.	Frais réels
Rapatriement des personnes accompagnantes	Billet de retour * + frais de taxi
Visite d'un proche	Titre de transport Aller/Retour * + Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 10 nuits
Prolongation de séjour	Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 4 nuits
Frais médicaux hors du pays de résidence dont épidémies.	75 000€/personne en Europe et pays méditerranéens 150 000 €/personne pour le reste du monde Franchise : 30 € par personne
Soins dentaires d'urgence	Franchise dentaire : 300 €
Rapatriement de corps	
Rapatriement du corps	Frais réels
Frais funéraires nécessaires au transport	1 500 € par personne
Rapatriement des membres de la famille accompagnante	Billet de retour * + frais de taxi
Assistance juridique à l'étranger	
Paiement des honoraires d'avocat	5 000 €
Avance de la caution pénale	10 000 €
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet retour* + frais de taxi
Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi
Frais de recherche et de secours	5000 €
Avance de fonds (uniquement à l'étranger)	1 500 € par personne
Secours sur pistes balisées	Frais réels
Frais hôtelier suite à mise en quarantaine	Frais d'hôtel 80€/par nuit /Max 14 nuits
Frais hôtelier suite à retour impossible en cas d'épidémie	Frais d'hôtel 80€/par nuit /Max 14 nuits
Retour impossible en cas d'épidémies ou mise en quarantaine.	Prise en charge d'un nouveau billet retour à hauteur de 1.000€ max par personne et 50.000€ par groupe.



IMPORTANT

- Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation ou au plus tard, sous 48h (exception faite pour les groupes, souscription à réception de la rooming liste)

LA SOUSCRIPTION TARDIVE EST INTERDITE

- En cas de pathologie préexistante, nous conseillons à vos clients de faire établir un certificat médical émis à la date de l'inscription certifiant du caractère stable de la maladie et précisant que la personne est apte à voyager.

- L'assuré doit OBLIGATOIREMENT annuler dès la survenance d'un problème médical l'atteignant ou atteignant un de ses proches, et qui pourrait, de suite ou ultérieurement empêcher son départ. S'il annule tardivement, nous ne pourrions prendre en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de survenance de l'événement, et il restera son propre assureur pour la différence.

* en train 1ere classe ou avion classe économique

Tarifs TTC

Tarif Assistance :	Moins de 15 jours 22,80€/pers	De 16 à 30 jours 25,80€/pers	De 31 à 90 jours 38,80€/pers	De 91 jours à 365 jours 129,50€/pers
Tarif Annulation :	20€/personne			
Tarif Multirisques :	Moins de 30 jours 49,50€/pers		De 31 à 90 jours 95,50€/pers	De 91 à 365 jours 185,50€ / pers



*Pour l'Arabie Saoudite, le Tchad et le Niger les tarifs Assistance sont majorés de 20%.